

COMMUNIQUE DE PRESSE

12 octobre 2023

SIGNATURE DU PLAN DE FILIÈRE RÉGIONAL POUR L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE DANS LA DRÔME

Le vice-président de la Région délégué à l'agriculture et aux espaces valléens, Fabrice PANNEKOUCKE était présent ce jeudi dans la Drôme pour la signature du plan de filière régional pour l'agriculture biologique.

La Présidente du Conseil départemental de la Drôme, Marie-Pierre MOUTON, a accueilli le vice-président du Conseil régional, Fabrice PANNEKOUCKE, au sein du Gaec de la Jersiaise des Combes à Châteaudouble pour la signature du plan de filière régional pour l'agriculture biologique ce jeudi 12 octobre en présence du vice-président du Conseil départemental chargé notamment des politiques agricoles et alimentaire, Franck SOULIGNAC.

Pionnier dans le développement de l'agriculture biologique, la Drôme est le département qui compte le plus d'exploitations bio de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Plus du tiers de la surface agricole utile est labellisée Agriculture biologique dans la Drôme. Une proportion qui tend à augmenter, avec près de la moitié des nouvelles installations en bio. Pour la présidente du Conseil départemental, Marie-Pierre MOUTON : ***« Avec près du tiers des exploitations agricoles en bio dans la Drôme, notre territoire est façonné par l'agriculture biologique. Ce plan de filière est complémentaire de nos stratégies agricole et alimentaire, dont il partage certains objectifs. Dans un contexte conjoncturel délicat pour les marchés du bio, ces volontés communes contribuent à consolider la filière et à relancer la consommation ».***

Pour rappel, la collectivité intervient chaque année à hauteur d'environ 1M€ pour le développement de l'agriculture biologique, avec des aides dans différents domaines, de l'accompagnement des agriculteurs en conversion aux objectifs d'approvisionnement élevé dans les collèges en passant par le soutien à des événements favorisant le développement de ce mode de production comme le salon Tech & Bio.

